

Calendriers de l'Avent 2025

Rapport d'activité – Cap'Able ASBL

1. Rappel du concept

Chaque année, Cap'Able ASBL propose des calendriers de l'Avent solidaires, préparés entièrement à la main par des bénévoles, des proches et la famille.

Du 1^{er} au 24 décembre, chaque jour comprenait systématiquement :

- une friandise,
- un message de gratitude ou une invitation à une bonne action.

Certains jours, une petite surprise venait compléter le contenu.

Le calendrier se voulait soigné, généreusement garni au regard de son prix de vente, et porteur d'un concept mêlant plaisir, sens et solidarité.

L'objectif était double :

- offrir un moment de douceur quotidien,
- transformer un geste plaisir en soutien concret pour Samaël.

2. Évolution du format en 2025

L'édition 2025 a marqué un changement de format par rapport à 2024.

Afin d'anticiper les incertitudes liées à la disponibilité des calendriers vides en magasin et de gagner en souplesse organisationnelle, il a été décidé d'abandonner le modèle à tiroirs cartonnés au profit d'un système composé de :

- 24 sachets en papier kraft illustrés sur le thème de Noël,
- des stickers numérotés de 1 à 24,
- un sticker de fermeture pour chaque sachet,
- un grand sac papier illustré regroupant les 24 attentions.

Les sachets, plus spacieux que les cases du modèle précédent, ont permis une plus grande liberté dans le choix des gourmandises et surprises.

Chaque grand sac était complété par :

- l'étiquette "Merci" de l'ASBL,

- l'étiquette d'avertissement adaptée (mention relative aux jeunes enfants ou à la présence d'alcool pour la version adulte).

Le nouveau format a été bien accueilli et n'a suscité aucun retour négatif.

3. Organisation et mobilisation bénévole

Le changement de format a permis une organisation différente du remplissage.

Le travail a pu être réalisé numéro par numéro, les bénévoles recevant :

- les sachets kraft,
- les numéros,
- les attentions à découper,
- les friandises ou surprises correspondantes.

Certaines friandises nécessitaient un conditionnement préalable (ex. marshmallows regroupés en sachets alimentaires), réalisé en amont par des bénévoles.

La production s'est organisée par "fournées" successives :

- 75 calendriers enfants,
- 50 calendriers adultes,
- 75 calendriers enfants.

L'assemblage final des 24 sachets dans les grands sacs illustrés a été réalisé à domicile.

Au total, plusieurs milliers de sachets ont été préparés, numérotés, fermés et assemblés manuellement.



4. Communication et promotion

L'édition 2025 a bénéficié d'une communication plus structurée.

Une planification plus stratégique des publications a été mise en place :

- alternance entre publications informatives et publications plus émotionnelles,
- mise en avant des bénévoles et des préparatifs familiaux via des vidéos courtes,
- attention particulière portée aux horaires de publication.

La communication a dû être équilibrée avec celle de la Boutique Éphémère organisée sur la même période.

Les actions mises en place ont été les suivantes :

- création d'une page produit sur la boutique en ligne,
- rédaction d'un article dédié sur le blog,
- partages dans des groupes locaux,
- affichage dans certains commerces,
- envoi d'une newsletter.

La newsletter a d'abord relayé des nouvelles concernant Samaël avant d'introduire la vente des calendriers et la promotion de la Boutique Éphémère.

5. Répartition des ventes

Au total, **183 calendriers** ont été vendus :

- 119 calendriers enfants
- 64 calendriers adultes

Près d'un tiers des ventes (61 calendriers) ont été réalisées via le lieu de travail du papa de Samaël (Safran).

Les autres ventes ont été issues :

- de l'entourage proche,
- des réseaux sociaux et du site web,
- de trois points de dépôt (9 calendriers au total),
- d'une entreprise liégeoise (15 calendriers),
- d'un relais individuel ayant centralisé 12 commandes.

6. Données financières

Recettes

Ventes calendriers : 3.065 €
Frais de port : 12,50 €
Arrondis solidaires via QR code : 35 €
Calendrier Evoludo (intégralement reversé) : 20 €

Total brut encaissé : 3.132,50 €
Déduction des frais de transaction : 14,82 €

Total net réellement encaissé : 3.117,68 €

Dépenses

Le total des dépenses s'est élevé à : 1.960,92 €

Ce montant incluait :

- matières premières (sachets kraft, stickers, sacs),
- friandises et surprises,
- frais d'envoi.

À noter :

- Les flacons et l'Arancello avaient été amortis en 2024.
- Les impressions des attentions ont été réalisées sans frais.

Résultat

Le bénéfice net 2025 s'est élevé à : **1.156,76 €**

7. Retours et impact humain

Les retours reçus ont confirmé l'**ancrage progressif du calendrier** dans les habitudes de décembre.

Plusieurs familles ont témoigné qu'il était devenu une tradition attendue.

Des enseignantes ont constaté que les attentions quotidiennes trouvaient un écho en classe, générant un effet d'entraînement positif.

Une famille a poursuivi la correspondance initiée l'an dernier avec une maison de repos locale, donnant lieu à des échanges intergénérationnels durables.

Ces **témoignages** ont montré que le calendrier ne constituait pas uniquement une action de financement, mais également un **vecteur de lien, de gratitude et de solidarité**.

8. Affectation des fonds récoltés

Les fonds issus de l'édition 2025 des Calendriers de l'Avent ont été affectés à l'achat d'une **seconde coque dorso-lombaire** pour Samaël.

L'évolution de sa **scoliose** nécessitait une vigilance constante quant à son maintien postural, tant au centre que lors des transports.

Une première coque dorso-lombaire avait été réalisée afin d'équiper la chaise d'éducation conductive utilisée lors des repas au centre. Celle-ci avait été intégralement prise en charge par la mutuelle.

Cependant, la croissance rapide de Samaël ces derniers mois a rendu les transferts dans et hors du siège auto du centre particulièrement contraignants. Chaque enfant transporté par le centre doit désormais disposer d'un dispositif adapté pour les trajets.

Après analyse des différentes solutions :

- la poussette adaptée, bien qu'homologuée pour le transport, n'offrait pas un maintien suffisant au regard de l'évolution de la scoliose ;
- le siège coque moulé sur mesure était trop lourd et difficilement manipulable dans certains contextes.

Il a donc été décidé d'adapter le fauteuil manuel léger (acquis précédemment par l'ASBL) afin de le rendre compatible avec un transport sécurisé tout en garantissant un maintien postural adapté.

Cette adaptation a nécessité la réalisation d'une seconde coque dorso-lombaire, non prise en charge par la mutuelle puisque la première avait déjà été financée.

Le montant de cette coque s'est élevé à **1.183,54 €**.

Les fonds issus des Calendriers de l'Avent 2025 ont permis de couvrir cette dépense.

Afin que le fauteuil soit pleinement conforme aux exigences de sécurité en transport, ainsi qu'au confort et aux attentions médicales nécessaires à la situation de Samaël, d'autres accessoires ont également dû être ajoutés (extensions des poignées de poussée et sangles de maintien des pieds), pour un montant estimé à 450 €. Ces éléments devraient être pris en charge via les fonds issus de la Boutique Éphémère.

9. Conclusion

L'édition 2025 a confirmé la **solidité** et la **pertinence** du projet.

Si le résultat financier a été inférieur à celui de 2024, l'impact humain est demeuré particulièrement fort.

Au-delà du soutien concret apporté à Samaël, cette action a contribué à **créer du lien** et à diffuser des gestes simples porteurs de sens.

Les prochaines éditions devront veiller à préserver cette dimension humaine tout en poursuivant l'optimisation organisationnelle et financière du projet.



**CAP'ABLE
ASBL**

Rue de Waremmé 42
4257 BERLOZ

cap.able.asbl@gmail.com
www.cap-able-asbl.be
0477/46.77.34